

caractéristiques démographiques les unes à l'égard des autres, selon le recensement de 1971. Les chiffres indiquent entre autres des déséquilibres, par exemple quant au nombre beaucoup plus élevé d'hommes célibataires que de femmes célibataires dans les groupes jeunes, et l'inverse pour les veufs comparativement aux veuves dans les groupes âgés. Ces constatations proviennent de ce que les femmes se marient généralement plus tôt que les hommes, du fait que l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes et que les veufs ont généralement davantage tendance à se remarier.

Parmi les tendances récentes, on constate que le nombre de femmes mariées en âge d'avoir des enfants n'a cessé de décroître depuis 1951 par rapport à l'ensemble des femmes mariées de tous âges. C'est peut-être là un des facteurs qui ont contribué à la forte baisse de la natalité. En 1971, 59.7% de toutes les femmes mariées faisaient partie du groupe d'âge 15-44 ans, contre 61.2% en 1966, 62.9% en 1961 et 64.0% en 1951.

Un des changements notables mis en lumière par le recensement de 1971 est la forte augmentation du nombre de personnes divorcées, ce qui s'explique en partie par l'assouplissement des lois sur le divorce. Le nombre de divorcés de tous âges a presque triplé en 1971 par rapport au chiffre de 1966 (passant de 64,776 à 175,115). Le groupe d'âge 15-24 ans a connu la plus forte augmentation relative, mais les nombres réels sont faibles en comparaison avec ceux de la plupart des groupes âgés. Toutefois, le nombre total des divorcés représentait moins de 1% de la population du Canada en 1971. (Voir également la section 4.8.2.)

4.3.2 Langue

Dans le recensement de 1971, trois questions ont été posées relativement aux langues des Canadiens. Deux d'entre elles étaient des questions classiques, la première portant sur la langue maternelle (la première langue parlée et encore comprise) et l'autre sur les langues officielles (l'aptitude à parler le français, l'anglais ou les deux). La troisième portait sur la langue le plus souvent parlée à la maison.

Langue maternelle. Les chiffres récapitulatifs sur la langue maternelle présentés au tableau 4.16 indiquent les principales langues déclarées comme langues maternelles au recensement de 1971, et les chiffres correspondants pour 1961. La proportion de la population canadienne ayant déclaré l'anglais comme langue maternelle est montée de 58.5% en 1961 à 60.2% en 1971, tandis que la proportion ayant déclaré le français est tombée de 28.1% à 26.9%. Parmi les langues qui ont sensiblement progressé, on note l'italien, le grec, le chinois et le portugais, tandis que l'ukrainien, l'allemand, le néerlandais, le polonais et le yiddish figurent parmi celles qui ont régressé.

Le tableau 4.17 donne une répartition provinciale du nombre et de la proportion de personnes ayant déclaré le français ou l'anglais comme langue maternelle. Les gains relatifs de l'anglais comme langue maternelle pendant la période 1961-71 sont survenus principalement dans les provinces de l'Ouest au détriment d'autres langues telles que l'ukrainien, l'allemand et le polonais, étant donné que les descendants d'immigrants ont plus souvent déclaré l'anglais comme langue maternelle qu'au cours des décennies précédentes.

Langue officielle. Le tableau 4.18 donne des chiffres du recensement de 1971 sur les personnes parlant l'une des deux langues officielles du Canada ou les deux, en les comparant aux chiffres de 1961. En 1971, 67.1% de l'ensemble de la population pouvait parler l'anglais uniquement, 18.0% le français uniquement, et 13.4%, les deux. Ces ratios représentent une faible augmentation de la proportion pouvant parler le français et l'anglais par rapport au chiffre de 1961 (12.2%).

Langue parlée à la maison. Cette nouvelle question a été introduite dans le recensement de 1971 sur la recommandation de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et à la demande d'autres groupes. Elle donne un nouvel aperçu des langues au Canada, étant donné que certaines